

IUFE : Le numéro 0 de cette lettre d'information (29 novembre 2022) ayant reçu des encouragements, voici son premier numéro régulier. Il est toujours possible de réagir à l'adresse direction-iufe@unige.ch. | Le rapport d'activité 2022 de l'IUFE a été soumis au Conseil de l'Institut. Accès : www.unige.ch/iufe/institut/direction. | Le site de l'Institut a fait l'objet d'une harmonisation entre les différentes formations, et les informations transversales ont été réorganisées. Les coordonnées du corps enseignant sont désormais accessibles depuis l'onglet principal <Contacts>, qui mène à l'annuaire de l'Université et aux pages des différents <Groupes de recherche>. Suivant l'ancrage académique de chacun de ces groupes, une page-type sert de porte d'entrée depuis le site de l'IUFE ou de la FPSE, et pointe sur l'espace librement conçu et géré par le groupe. Afin d'assurer l'actualité des informations et d'éviter les doublons, c'est dans cet espace que chaque groupe peut élaborer des pages présentant chacun et chacune de ses membres. Les équipes qui ne figurent pas encore dans ce répertoire sont invitées à contacter la direction pour qu'elle leur propose une page dédiée. Vous pouvez adresser vos questions à iufe@unige.ch. | Une vitrine a été installée au premier étage du Pavillon Mail. Elle a pour vocation d'exposer les livres ou numéros de revue publiés par les enseignants et enseignantes de l'IUFE (pas les chapitres ou articles isolés). Pour cela, déposer au secrétariat de l'Institut un exemplaire de tout ouvrage édité en 2020 ou ultérieurement. Une fois la vitrine complète, chaque nouvelle publication remplacera le plus ancien déjà déposé, qui sera rendu à son auteur-e. | Lors d'une rencontre entre le décanat de la Faculté des sciences et la direction de l'Institut, il a été rappelé que le Sciencescope est ouvert aux écoles, mais aussi aux étudiantes et étudiants en formation pour l'enseignement et à leurs formateurs/trices. | En réponse au dernier message du Rectorat, la direction envisage toujours de proposer un MOOC sur la formation des enseignants et enseignantes. Seules deux personnes ayant manifesté un intérêt, nous reformulons un appel pour vérifier si un groupe plus conséquent peut se constituer. | Le séminaire annuel du comité de direction a confirmé l'intérêt d'anticiper le développement de l'Institut en considérant en particulier : (1) les modalités de coordination entre les offres de formation et les attentes du terrain ; (2) celles du recrutement et de la formation de formateurs et formatrices dotés d'un titre et d'une expérience de l'enseignement. L'alliance entre les études et la profession est une priorité stratégique à prendre en compte dans l'ensemble de notre travail. | Le Laboratoire interdisciplinaire des éducations à la soutenabilité de l'IUFE (LIESS) sera inauguré le mardi 21 mars prochain. Voir : www.unige.ch/iufe/. | Les formateurs et formatrices de l'Institut qui souhaitent se déplacer en voiture dans les écoles peuvent signaler cette intention à relaisrh-iufe@unige.ch qui centralisera l'information afin d'entrer en discussion avec la Fondation des parkings. | Les dates de cérémonie de remise des diplômes 2023 sont fixées au mercredi 18 octobre à 18h30 pour la formation continue, au mercredi 8 novembre à 18h30 pour la formation initiale.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE-FEP et SECONDAIRE-FORENSEC : Les demandes de confirmation de la reconnaissance des deux formations sont en cours de préparation : elles seront transmises ce printemps au DIP-Département de l'instruction publique afin qu'il les soumette à la CDIP-Conférence des directions cantonales de l'instruction publique. Dans ce cadre, toutes les équipes de recherche ont été priées de synthétiser les informations relatives à leurs activités scientifiques et éditoriales.

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ-MESP : Le projet de doublement des effectifs de la formation est en passe d'aboutir. Plus de 50 dossiers admissibles ont été déposés, et la procédure d'admission va être mise en œuvre. L'accord négocié avec le Département de l'instruction publique prévoit l'ouverture de postes supplémentaires, en particulier de chargé-es d'enseignement. Un poste de maître d'enseignement et de recherche à 75% est en outre en cours d'ouverture à la FPSE.

FORMATION CONTINUE-FC : Au groupe de coordination DIP-IUFE, le Département a signalé son intention de faire accompagner certains projets d'innovation pédagogique de l'enseignement primaire par des dispositifs de recherche-action. Ce projet fait écho aux initiatives actuellement prises sur le terrain dans des domaines comme l'école en forêt, les pratiques de méditation ou de yoga, les émotions des élèves

(<https://edu.ge.ch/enseignement/veille-pedagogique/actualites/conference-emotions-pleine-conscience-yoga-ecole-en-foret-quen-dit-la>). L'Institut a quant à lui proposé de clarifier les liens à nouer entre demandes et offres de formation des enseignant-es et, en arrière-fond, entre recherche, innovation et formation. La direction formulera des propositions au prochain groupe de coordination, en les inscrivant dans le cadre de la convention DIP-UNIGE qui stipule que « l'organisation de formation continue destinée aux enseignant-es du DIP et faisant l'objet de prestations du corps enseignant de l'Université est confiée à l'IUFE ». Il est en effet essentiel d'explicitier les distinctions à opérer entre prestations de formation et de recherche (et donc le statut intermédiaire des demandes de recherche-action) pour savoir ce que l'Institut doit précisément organiser. Dans l'attente de cette clarification, nous rappelons que toutes les demandes en provenance du terrain doivent remonter à la COFCO-Commission de la formation continue de l'Institut afin d'assurer la coordination du travail dans l'IUFE et avec le DIP. Contacts : www.unige.ch/iufe/formations/formation-continue.

RECHERCHE : Un nouveau mandat est en cours d'attribution au groupe Recherche & Développement du CAHR-Conseil académique des hautes écoles pédagogiques romandes. En réponse à notre appel, trois membres de l'Institut ont accepté de siéger deux ans chacun dans ce groupe : Coralie Delorme, Sébastien Jolivet et Anne Monnier, qui assumera le premier relais. | Le CSRE-Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation vient de publier le Rapport 2023 sur l'éducation en Suisse. Texte accessible en ligne : www.skbf-csre.ch. | Les éditions *Interroger l'éducation* de la FPSE seront présentes au Salon du livre de Palexpo du 22 au 26 mars : www.unige.ch/fapse/editions/agenda/s23.

GENÈVE : Deux projets de loi ont été déposés devant le Grand Conseil depuis novembre dernier. 1. Le PL 13214 « Pour un meilleur soutien aux jeunes en difficulté scolaire au CO », accompagné de la motion 2887 « Des solutions concrètes pour améliorer le cycle d'orientation ! ». 2. Le PL 13245 « Pour une véritable inclusion, cessons de séparer les enfants différents ! » Le site de l'Institut recense les documents relatifs à tous les projets actuellement à l'étude dans le champ de (la formation à) l'enseignement. Voir : <https://www.unige.ch/iufe/cite/liens>. | Le DIP nous communique que les nouveaux et nouvelles enseignantes seront engagé-es dès le 1^{er} août (et non le 1^{er} septembre) à partir de la rentrée 2023. Les étudiant-es ont été informé-es d'une mesure qui va améliorer leurs conditions d'entrée éventuelle en fonction.

ROMANDIE : La HEP-Haute école pédagogique du canton de Vaud ouvrira une formation inédite à la rentrée 2023 : un baccalauréat suivi d'une maîtrise pour l'enseignement secondaire 1, accessible avec une maturité et qualifiant pour enseigner quatre disciplines. Voir le projet sur le site de la HEP : <https://candidat.hepl.ch/>. | Le CAHR prépare l'ouverture d'un DAS en éducation numérique. Le Comité de programme provisoire est coordonné par Jean-Charles Buttier.

SUISSE : Le 2 mars, le Conseil national a accepté la motion demandant l'accès sans examen des titulaires d'une maturité professionnelle aux formations pour l'enseignement primaire. La Chambre des HEP de Swisuniversities a pris position contre cette proposition, qui doit encore être débattue au Conseil des États. Voir par exemple : www.le-temps.ch/suisse/national-accepte-faciliter-conditions-devenir-enseignant. | La CDIP a lancé une consultation proposant de ramener de 30 à 27 ans l'âge minimum des personnes souhaitant se reconverter dans l'enseignement. Cette mesure aurait un impact sur les admissions par validation des acquis et de l'expérience, mais pas sur l'accès sans maturité à l'Université (fixé à 25 ans). Le CAHR a préavisé négativement cette proposition. | Un rapport « *Schule und Lernen in der digitalen Welt* » sera prochainement diffusé par la Chambre des HEP dans une version résumée et traduite. | La SSFE est la Société suisse pour la formation des enseignantes et des enseignants. Elle rappelle que tous les formateurs et formatrices d'enseignant-es du pays peuvent participer à ses activités : <https://sgl-online.ch/fr>.

EUROPE : Le CSEE-Comité syndical européen de l'éducation vient de publier son cadre d'action pour l'attractivité de la profession enseignante. Accès : <https://www.csee-etu.org>. ■